

L'Association québécoise de l'industrie du cannabis réagit au budget provincial 2020-2021

MONTREAL, le 10 mars 2020 — Aujourd'hui, le gouvernement provincial a dévoilé son budget 2020-2021 qui comprend des nouvelles mesures de dépenses et une augmentation du financement du développement économique. Toutefois, l'Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC) aurait souhaité voir dans le budget des mesures pour aider les producteurs de cannabis autorisés du Québec à surmonter les obstacles liés à l'exploitation dans l'économie légale. L'AQIC reconnaît qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour s'éloigner de la culture de la peur entourant le cannabis et reconnaître l'existence d'attributs médicaux et sociaux plus positifs.

« L'industrie légale du cannabis apporte une contribution importante à l'économie québécoise : il soutient plus de 1000 emplois directement et indirectement, revitalise les communautés rurales en permettant des emplois bien rémunérés et s'attaque aux risques posés par le cannabis produit illégalement. Nous avons hâte de travailler avec le gouvernement du Québec et d'autres intervenants afin de faire croître l'industrie », a déclaré Sabrina Williams, directrice générale de l'AQIC.

« La compétitivité de l'industrie du cannabis légale n'a jamais été aussi importante que dans le climat actuel afin de réduire l'influence du marché illicite. Nous sommes désireux de rencontrer le gouvernement du Québec pour trouver des moyens d'atteindre notre objectif commun de réduire l'influence du marché illicite », a déclaré Michel Timperio, président du conseil de l'administration de l'AQIC.

L'AQIC a encouragé le gouvernement provincial à tenir compte des éléments suivants lors du budget ;

- L'AQIC croit fermement que le gouvernement du Québec, en collaboration avec la SQDC et les municipalités, devrait procéder à l'ouverture d'un nombre plus important de succursales afin que notre marché reste compétitif face aux autres provinces et surtout face au marché noir.
- Une collaboration entre la SQDC et les entreprises qui sont règlementées par la Loi sur le cannabis afin d'identifier des solutions à court terme pour des enjeux à court termes pour assurer la durabilité de notre industrie tout en appuyant leurs objectifs de lutter contre le marché noir.

À propos de l'AQIC

L'Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC) représente les entreprises du Québec qui sont règlementées par la Loi sur le cannabis ou qui s'y préparent. Elle offre à ses membres un forum de réflexion sur les enjeux qui touchent l'industrie québécoise de ce secteur et agit comme interlocuteur constructif auprès des instances gouvernementales et des parties prenantes. L'AQIC vise le développement responsable d'un cadre règlementaire adapté au Québec, et ce, dans l'atteinte des objectifs de santé et de sécurité publiques visés par la légalisation du cannabis, soit la réduction des méfaits associés à la consommation par l'offre de produits de qualité soumis à de rigoureux contrôles et la redirection de la vente de cannabis vers l'économie licite. Pour de plus amples informations, consultez le www.aqic.ca.

Demandes médias

Sabrina Williams, directrice exécutive, Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC)

514-260-6364, swilliams@aqic.ca